

Nouveaux relevés Juin 2025

Baptêmes-Naissances	Période	Actes	Prix
Cozes Prot 1	1655-1656	23	(1)
Geay 3	1876-1905	480	6,00 €
La Chapelle Baton (2)	1692-1902	604	7,00 €
La Vallée 2	1800-1905	1866	8,00 €
Marennes 4	1646-1660	1947	8,00 €
Marennes 7	1748-1758	2090	9,00 €
Marennes 8	1759-1769	1629	8,00 €
Pérignac 4	1701-1736	2465	9,00 €
Pérignac 5	1737-1772	2467	9,00 €
Pérignac 6	1773-1806	2480	9,00 €
Pont l'Abbé d'Arnoult 3	1831-1905	2359	9,00 €
St Nazaire sur Charente 6	1803-1822	1287	7,50 €

Mariages	Période	Actes	Prix
Brie sous Mortagne	1640-1905	652	7,00 €
Geay 2	1876-1905	185	600 €
La Chapelle Baton (2)	1695-1902	192	6,00 €
La Vallée	1682-1905	1126	7,50 €
Pérignac 1	1669-1745	1148	7,50 €
Pérignac 2	1746-1806	1109	7,50 €
Pont l'Abbé d'Arnoult 2	1811-1905	978	7,00 €

Sépultures-Décès	Période	Actes	Prix
Geay 2	1876-1905	427	6,00 €
Brie sous Mortagne	1639-1905	1761	8,00 €
Fléac sur Seugne 2	1781-1900	1571	8,00 €
La Chapelle Baton (2)	1692-1902	524	7,00 €
La Vallée 2	1801-1905	1457	7,50 €
Pérignac 4	1779-1806	2157	9,00 €
Pont l'Abbé d'Arnoult 2	1807-1905	2459	8,00 €
St Coutant le Grand	1635-1900	2149	9,00 €

(1) Incorporé dans la brochure Cozes Prot 1 1655-1668, 1031 actes, 7,50 €

Nos remerciements aux membres CGS ayant participé à ces travaux :

Mesdames Brigitte BARON-GUERIT, Monique BEILLARD, Sandrine DELAUNAY, Laurence GRANJON (Geay), Josette LIÈGE, Annie PUYRAVAUD, Yvette SEGUIN, Thérèse JUNG du CGA (2 ; 19 éme).
Messieurs Michel BEILLARD, Daniel DELAGE, Jean PALISSIER, Alain ROCHETEAU, Christian SIGURET.

Travaux Notaires, participants : Sandrine DELAUNAY, Eveline MÉTIVIER, Viviane DRAHONNET, Jacques MARCHEGAY et Christian SIGURET. Linette GASQUET pour les photos de notaires nouveaux.
Nouveautés : Chadenac : Fr.N. Delataste= CM-1713-1718 & actes notariés 1718-1746. G.Parize= CM-1703 & actes notariés-1703. Pérignac : P.Quinaud = CM-1753 & acte notariés-1753.

St Georges-Antignac= J.Esraile-CM 1714 & 1735 & actes notariés-1738.

St Jean d'Angely= JS Hillairet-CM-1734-1764.

Ceux revisités : L.G.Bertifort de Corme-Royal, C.L.Longuet de Germignac, J.Girardeau de Givrezac, P.&S. Texier de La Jarrie Audouin, G.Braud de Lonzac, Les 4 notaires de Meschers : Labbé, Marchandet Moreau x 2, J.P.Morin de Nieulle sur Seudre, J.Renouveau de St Georges de Didonne.

Mises à jour Juin 2025

Baptêmes-Naissances	Période	Actes	Prix
Pont l'Abbé d'Arnoult 1	1609-1713	2412	9,00 €
Pont l'Abbé d'Arnoult 2	1714-1830	2436	9,00 €

Mariages	Période	Actes	Prix
Marennes 6	1759-1769	573	(3)
St Sornin 1	1680-1742	995	7,00 €
Pont l'Abbé d'Arnoult 1	1634-1810	965	7,00 €

Sépultures-Décès	Période	Actes	Prix
Bougneau	1602-1792	1097	7,50 €
Courcelles	1668-1905	1933	8,00 €
Les Mathes	1696-1808	1573	8,00 €
Pérignac 1	1669-1715	2292	9,00 €
Pérignac 2	1716-1747	2402	9,00 €
Pérignac 3	1748-1778	2288	9,00 €
Pont l'Abbé d'Arnoult 1	1667-1806	2420	9,00 €

(3) Incorporé dans la brochure Marennes 6, 1749-1770, 1106 actes, 7,50 €

Autour des années 2010, Cyrille ALBERT CGS 1118, a déposé au cercle la transcription des actes des notaires Seguin Jean, père et fils, de Tesson, Jacou Antoine, père et fils de Pons, Perard Jean de Villars en Pons. Des familles aux 16 & 17 émes siècles sont analysées.

Il va de soi que pour chacune, il faut continuer à le faire, corriger quelques erreurs. Les catholiques y sont mais de nombreux protestants aussi. Ils sont de Préguiillac, Berneuil, Villars, St Leger, Jazennes, Pons, Colombiers, St Simon de Pellouaille et Tesson. Je rappelle que ces documents sont déposés au local, disponible. Je vous invite à les consulter.

Personnellement, ayant ces derniers mois fait l'étude, toujours en cours de mes nombreuses familles, j'y retrouve de nouveaux ancêtres. Ces familles sont déposées depuis 2000 au local. Étude négligée au profit de mes nombreux travaux pour le cercle.

A ce sujet, des polémiques circulent sur la base de données qui aurait des grosses erreurs inadmissibles. Je rappelle que des consignes existent, à adopter pour les bénévoles qui diminuent. Au cours de la convocation à l'assemblée générale 2022, il a été joint l'historique de la base de données, fourni aux nouveaux adhérents, encore faut-il qu'il soit lu.

Avec quelques bénévoles, nous corrigeons depuis de nombreuses années des milliers d'erreurs. Les miennes et celles des autres. Statuts, règlements, consignes, tout a été adopté en Conseil d'Administration, validé par les assemblées générales. Comme plusieurs membres le font que je remercie, il suffit de transmettre l'erreur ; je juge ce qu'il faut faire, en général dans le sens positif. D'autre part, nul n'étant indispensable, je prends certaines dispositions.

Christian.